

5 - REFERENTIELS

Article L.6113-1 du code du travail (créé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V))

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »*

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 = Concevoir et gérer la sûreté d'un site privé ou public au regard des problématiques identifiées			
A1 : Identification des environnements de l'entreprise et des risques associés.	C1 : Réaliser une analyse détaillée des environnements (naturels, dessertes, socio-économique et règlementaires) afin d'évaluer les risques associés.	<p><u>Etude de cas et de questionnaire :</u> Cette épreuve écrite vise à évaluer le candidat sur l'acquisition des fondamentaux de la sûreté et du cadre juridique de la sûreté. A partir de la remise du sujet, chaque candidat dispose de 90 minutes pour répondre à une série de questions.</p> <p><u>Evaluation orale :</u> Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à analyser la problématique « sûreté » donnée, à proposer des solutions pertinentes et à convaincre le jury. Le candidat dispose de 15 minutes de préparation avant de se présenter devant le jury. Il présente son analyse et répond aux questions des membres du jury pendant 15 minutes.</p>	<p>Les problématiques des différents environnements (socio-économique, dessertes, règlementaires etc.) sont identifiées et correctement analysées.</p> <p>L'étude des flux est pertinente et permet une vision macroscopique du fonctionnement de l'entreprise. Cette étude permet d'identifier une partie des points névralgiques de l'entreprise.</p> <p>Les menaces sont identifiées grâce à une analyse pertinente du contexte géopolitique et économique tout en prenant en compte le positionnement de l'entreprise sur le marché.</p> <p>La typologie de l'agresseur est correctement réalisée et le dispositif de sûreté proposé par le candidat est pertinent au vu des comportements malveillants anticipés.</p> <p>Le candidat expose de façon claire l'évolution des menaces en s'appuyant sur les retours d'expériences des entreprises victimes d'actes de violence ou de terrorisme ces dernières années.</p> <p>Les exigences légales sont correctement identifiées, évaluées et intégrées dans le plan de sûreté établi par le candidat.</p>
A2 : Etude des flux de l'entreprise (flux humain, produits, finances, utilités, ...).	C2 : Effectuer une étude des flux (flux humain, produits, finances, utilités ...) afin de cartographier l'organisation et la vie interne de l'entreprise.		
A3 : Evaluation des menaces qui pèsent sur l'entreprise.	C3 : Intégrer le contexte géopolitique, économique, le positionnement sur le marché de l'entreprise afin d'évaluer les menaces susceptibles d'impacter l'entreprise.		
A4 : Analyse du comportement malveillant pour anticiper le passage à l'acte et/ou en réduire les conséquences.	C4 : Réaliser une analyse de la typologie de l'agresseur afin d'adapter le dispositif sûreté.		
A5 : Prise en compte des actions violentes et du risque terroriste dans l'entreprise.	C5 : Analyser les retours d'expériences des dernières années afin de considérer l'évolution de la menace et se prémunir d'actions violentes et du risque terroriste dans l'entreprise.		
A6 : Evaluation et intégration des exigences légales et des contraintes réglementaires liées aux activités de l'entreprises.	C6 : Intégrer le cadre législatif et réglementaire de la lutte contre la malveillance afin de l'adapter à son propre site.		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 = Evaluer et mettre en application les dispositifs techniques et organisationnels de la sûreté			
<p>A7 : Evaluation des dispositifs de prévention et des moyens de protection techniques et organisationnels de la sûreté (avantages et inconvénients).</p> <p>A8 : Evaluation des risques en matière de protection des données dans l'entreprise. Identification de la menace cyber.</p> <p>A9 : Construction d'un cahier des charges fonctionnel pour un achat pertinent au regard de la problématique sûreté.</p> <p>A10 : Audit de l'organisation et des moyens techniques « sûreté » de l'entreprise et construction d'un plan d'action pertinent en matière de lutte contre la malveillance interne et externe.</p>	<p>C7 : Evaluer les solutions techniques et organisationnelles en intégrant les avantages et les inconvénients de chacune d'elles afin de répondre à la problématique sûreté.</p> <p>C8 : Identifier les menaces qui pèsent sur l'entreprise en termes de protection des données et des risques cyber afin de déployer un dispositif de protection de son site.</p> <p>C9 : Accompagner l'entreprise dans la protection de ces risques en communiquant sur les "bonnes pratiques" et en développant une culture "sûreté".</p> <p>C10 : Identifier le besoin de l'entreprise, les contraintes techniques avérées, les modalités de réalisation, de mise en place et de formation en vue d'établir un cahier des charges exhaustif et fonctionnel selon la norme NF EN 16271.</p> <p>C11 : Réaliser un audit sûreté en respectant la méthodologie suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ identifier les menaces, ○ appréhender de manière globale le fonctionnement de l'entreprise, ○ appréhender les différents environnements, les flux de l'entreprise, ○ identifier la typologie des auteurs, en déduire des scénarios plausibles... ○ intégrer l'organisation sûreté existante. <p>C12 : Construire un plan d'action en apportant des solutions organisationnelles, techniques et humaines cohérentes et homogènes sur l'ensemble de la chaîne sûreté afin d'en garantir l'effort d'investissement.</p>	<p>Etude de cas et de questionnement : Cette épreuve écrite vise à évaluer le candidat sur sa maîtrise des dispositifs techniques et organisationnels de la sûreté. A partir de la remise du sujet, chaque candidat dispose de 90 minutes pour répondre à une série de questions.</p> <p>Évaluation orale : Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à analyser la problématique « sûreté » donnée, à proposer des solutions techniques et organisationnelles cohérentes, efficaces et fonctionnelles ainsi qu'à convaincre le jury. Le candidat dispose de 15 minutes de préparation avant de se présenter devant le jury. Il présente son analyse et répond aux questions des membres du jury pendant 15 minutes.</p>	<p>Le candidat identifie des solutions techniques et organisationnelles, en évaluant correctement leur pertinence selon la problématique identifiée.</p> <p>Le candidat identifie et évalue les menaces cyber et propose un plan d'actions pour les contrer et développer la culture sûreté dans l'entreprise.</p> <p>Les besoins de l'entreprise, les contraintes technologiques, les modalités de réalisation, de mise en place et de formation sont clairement identifiées. Cette analyse fonctionnelle permet au candidat d'établir et de présenter un cahier des charges cohérent selon la norme NF EN 16271.</p> <p>La méthodologie d'audit sûreté est correctement appliquée par le candidat. Le plan d'action proposé est adapté et intègre des solutions organisationnelles, techniques et humaines.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 = Réaliser l'analyse systémique d'un établissement			
<p>Réalisation d'un diagnostic global de l'entreprise</p> <p>A11 : Analyse de la santé financière d'un établissement, sa capacité d'emprunt et d'autofinancement, son niveau d'indépendance</p> <p>A 12 : Analyse de la stratégie globale de l'entreprise (contexte historique et culturel, fonctionnement, organisation, marché et typologies de clients, niveau de conformité réglementaire, évolution et projets, recherche et développement ...)</p> <p>A13 : Cartographie des flux de l'entreprise (flux humains, produits, biens et marchandises, utilités, énergies, chiffre d'affaire.)</p>	<p>C13 : Réaliser un diagnostic financier de l'entreprise (santé financière capacité d'emprunt, capacité d'autofinancement, niveau d'indépendance) afin d'identifier les possibilités de financement du plan de traitement.</p> <p>C14 : Analyser le fonctionnement, l'histoire, la culture, les fonction clés, le marché, les clients, l'environnement, le niveau de conformité réglementaire, l'évolution et les projets (sur la base de la matrice SWOT) de l'entreprise pour établir une vision exhaustive de la stratégie de l'entreprise.</p> <p>C15 : Identifier les flux de l'entreprise (flux humains (flux humains, produits, biens et marchandises, utilités, énergies, chiffre d'affaire.) afin d'établir une cartographie détaillée de l'organisation et de la vie de l'entreprise.</p>	<p><u>Etude de cas et de questionnement :</u> Le candidat doit rédiger une réponse (6 pages maximum) aux questions ouvertes de l'étude de cas, identifiées par le responsable pédagogique.</p> <p><u>Rapport de recherches et d'études :</u> Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son analyse systémique. Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique.</p> <p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p>	<p>Une analyse financière est réalisée pour identifier les capacités de financement d'une politique de sûreté par l'entreprise.</p> <p>Les indicateurs de l'analyse financière sont correctement identifiés et exploités.</p> <p>Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'entreprise est formalisée en vue d'établir la stratégie sûreté de l'entreprise.</p> <p>Une cartographie détaillée de l'organisation et de la vie de l'entreprise est réalisée en tenant compte des valeurs matérielles et immatérielles.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 = Réaliser une analyse de risques et de vulnérabilités en matière de sûreté et de prévention d'actes de malveillance			
<p>A 14 : Réalisation d'une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de l'entreprise sur la base d'une étude détaillée des points névralgiques, des scénarios de risques liés à la sûreté pouvant altérer la pérennité de l'entreprise.</p>	<p>C16 : Identifier les points névralgiques de l'entreprise susceptibles de mettre en péril ses structures et sa survie (image de marque, e-réputation, outils de production, certifications, brevets, recherche e développement, personnels ...) afin d'initier une analyse de risques et de vulnérabilités concrète, exhaustive.</p> <p>C17 : Identifier les scénarios de risques malveillance et les événements dangereux (selon une vraisemblance et une gravité) tels que les logiques d'agressions violentes – attentats-surattentats, les mouvements sociaux, la gestion des formations et des compétences en matière sûreté afin de compléter l'analyse de risques et de vulnérabilités.</p> <p>C18 : Etablir une cotation des scénarios de menaces en tenant compte des moyens de maîtrise, en matière de prévention et de protection, et des retours d'expérience du site pour identifier les points majeurs de vulnérabilité malveillance de l'entreprise.</p>	<p><u>Etude de cas et de questionnement :</u> Le candidat doit rédiger une réponse (6 pages maximums) aux questions ouvertes de l'étude de cas, identifiées par le responsable pédagogique.</p> <p><u>Rapport de recherches et d'étude :</u> Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son analyse de risque et de vulnérabilités malveillance (scénarios de menaces justifiés et cotés) et répondant à la question stratégique. Une note de synthèse doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'analyse et préciser la réponse à la question stratégique posée, en tenant compte de ses spécificités et des contraintes liées aux activités de l'organisation.</p> <p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p>	<p>L'analyse de risques et de vulnérabilités malveillance de l'entreprise est pertinente et construite avec méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les points névralgiques susceptibles de mettre en péril ses structures et sa survie sont correctement identifiés. - les scénarios de risques malveillance sont spécifiques et pertinents pour chaque cible. - la cotation des scénarios de menaces est réalisée sur la base de la méthodologie 6011 CNPP (cotation de la gravité et vraisemblance des scénarios justifiée) et elle est compatible avec les contraintes et les activités de l'entreprise (plan de traitement de la sûreté).

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 5 : Déployer et exécuter un système de management de sûreté et de prévention d'actes de malveillance			
<p>A15 : Construction d'un plan de traitement, fondé sur les résultats de l'analyse de risques et de vulnérabilités, identifiant les actions de réduction pertinentes en tenant compte de facteurs humains, techniques et organisationnels.</p>	<p>C19 : Identifier les actions de réduction adaptées aux données de sortie de l'analyse de risques et de vulnérabilités, en intégrant des dispositifs techniques, organisationnels et humains, des mesures managériales (dispositifs de gestion des compétences, maintien et évolution dans l'emploi...) afin de construire un plan de traitement des risques malveillants pertinent, cohérent et homogène.</p>	<p>Etude de cas et de questionnement : Le candidat doit rédiger une réponse (6 pages maximum) aux questions ouvertes de l'étude de cas, identifiées par le responsable pédagogique.</p> <p>Rapport de recherches et d'étude : Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son plan de traitement des risques et des vulnérabilités malveillance et répondant à la question stratégique. Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique posée, en tenant compte de ses spécificités et des contraintes liées aux activités de l'organisation.</p>	<p>Le découpage des différentes phases de plan de traitement est expliqué et justifié en relation avec des objectifs précis et déterminés de la question stratégique.</p> <p>Les actions de réduction identifiées dans le plan de traitement s'appuient sur les données de sortie de l'analyse de risques et prennent en compte les facteurs humains, techniques et organisationnels.</p>
<p>A16 : Financement et programmation du plan de traitement sur la base d'un budget cohérent vis-à-vis des capacités de financement de l'entreprise</p>	<p>C20 : Chiffrer les actions du plan de traitement en intégrant les dépenses d'investissement et de fonctionnement (maintenance préventive, curative et prédictive) et en le planifiant de manière soutenable vis-à-vis de la situation financière de l'entreprise</p> <p>C21 : Justifier les niveaux de risques résiduels en tenant compte des enjeux de stratégie et de tactique de l'entreprise</p>	<p>Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son plan de traitement des risques et des vulnérabilités malveillance et répondant à la question stratégique. Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique posée, en tenant compte de ses spécificités et des contraintes liées aux activités de l'organisation.</p>	<p>Le plan de traitement proposé par le candidat est chiffré et planifié dans le temps en tenant compte de la capacité de financement de l'entreprise étudiée.</p>
<p>A17 : Elaboration d'un plan de communication à la sûreté pour tous les niveaux de décision et d'application de l'entreprise.</p>	<p>C22 : Elaborer une communication auprès de la direction visant à démontrer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des actions de sûreté à traiter.</p> <p>C23 : Définir une culture de la sûreté et des actions de communication en ce domaine pour mener un déploiement efficace du plan de traitement.</p> <p>C24 : Coordonner et accompagner les acteurs du plan de traitement (pilotes et actionnaires) afin de garantir une mise en application efficace et efficiente.</p>	<p>Evaluation orale : Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p>	<p>Le plan de communication et sa diffusion dans l'entreprise sont adaptés aux publics visés.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un système de management de la sûreté malveillance, en corrélation avec le plan de traitement et respectant les étapes d'une approche processus de système de management - Déploiement et pilotage d'un système de management de la sûreté en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue - Formation et sensibilisation des acteurs du système de management de la sûreté 	<p>C25 : Evaluer et hiérarchiser les opportunités d'intégrer les actions de réduction des risques malveillance afin d'initier une démarche de type processus.</p> <p>C26 : Définir et structurer un programme d'exécution et de déploiement du système de management de la sûreté adapté aux activités et aux besoins opérationnels de l'entreprise (principes directeurs, processus, procédures de prévention de risques sûreté malveillance...)</p> <p>C27 : Contrôler, vérifier, tester et formaliser la bonne installation des systèmes de prévention et de protection.</p> <p>C28 : Evaluer et analyser les résultats des phases de déploiements afin de mesurer l'efficacité des dispositifs de management de la sûreté.</p> <p>C29 : Concevoir des supports pédagogiques présentant les principes directeurs et les objectifs de la démarche, les processus et les procédures de prévention de risques sûreté malveillance en fonction des publics visés.</p> <p>C30 : Former le personnel et accompagner les organisations afin de déployer efficacement le système de management.</p>	<p><u>Rapport de recherches et d'étude :</u></p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat.</p> <p>Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, intégrer dans son mémoire un programme d'exécution du système de management de la sûreté et répondant à la question stratégique.</p> <p>Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique posée ; en tenant compte de ses spécificités et des contraintes liées aux activités de l'organisation.</p>	<p>Le programme d'exécution et de déploiement du système de management de la sûreté intègre les données pertinentes du plan de traitement et respecte les exigences normatives de l'approche processus (phase par phase).</p> <p>Le système de management est déployé et piloté avec les outils et méthodes permettant de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.</p> <p>La formation du personnel et des acteurs du système de management de la sûreté est structurée et adaptée aux publics visés.</p>
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 6 = Gérer les situations de crise et préparer un plan de continuité d'activité intégrant la sûreté			
<p>A19 : Définition et planification d'une organisation de gestion de crise efficace et efficiente, et adaptée en matière de risques liés à la sûreté</p>	<p>C31 : Identifier les scénarios de risques sûreté et les dispositifs de secours et de sûreté correspondants (évacuation/ échappement, confinement, sectorisation sanctuarisation).</p> <p>C32 : Constituer une cellule de crise sûreté et entrainer les différents membres acteurs de cette cellule afin d'agir efficacement en cas de survenance d'une crise.</p> <p>C33 : Préparer la communication interne et externe en cas de survenance de la crise pour démontrer la maîtrise des événements (attentats, surattentat, mouvements sociaux, risques atteints à l'image de marque, e-réputation ...).</p> <p>C34 : Analyser les retours d'expériences afin d'améliorer le dispositif de crise de manière continue et de maintenir un niveau de sécurité et de sûreté acceptable (mesures compensatoires et conservatoires) en liaison avec le système d'assurance qualité de la sûreté.</p> <p>C35 : Rédiger des rapports de déploiements de systèmes de management de crise sûreté pour instaurer un processus de reporting visant à l'amélioration continue</p>	<p><u>Rapport de recherches et d'étude :</u> Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire intégrant un programme d'exécution de la gestion de crise et un plan de continuité et répondant à la question stratégique. Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique posée ; en tenant compte de ses spécificités et des contraintes liées aux activités de l'organisation.</p> <p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p>	<p>Les possibles scénarios de risques sûreté et les dispositifs de secours sont identifiés.</p> <p>Les supports de communication interne et externe sont adaptés et pertinents.</p> <p>Le programme d'exécution de la gestion de crise et du plan de continuité est détaillé phase par phase : Le candidat justifie et consolide son organisation de crise par la prise en compte des retours d'expérience similaires.</p> <p>Le candidat se montre réactif dans l'analyse d'un scénario de risques non identifié et présente une solution technique, organisationnelle ou d'information pertinente.</p>
<p>A20 : Définition des principales lignes directrices d'un plan de continuité d'activité avec un éclairage économique, financier et assurantiel</p>	<p>C36 : En fonction des scénarios de crise sûreté identifiés, définir les ressources et les organisations opérationnelles (cotraitance, sous-traitance, location de matériels, relocalisation temporaire, ...) afin d'être capable de réussir une continuité d'activité la plus efficace et rapide possible.</p> <p>C37 : Optimiser le transfert à l'assurance du financement des risques résiduels, directs, indirects, en intégrant les situations de crises identifiées.</p>	<p><u>Evaluation orale :</u> Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p>	<p>Le plan de continuité d'activité définit les ressources et les organisations opérationnelles permettant d'assurer une continuité d'activité de l'entreprise efficace.</p> <p>Un plan d'optimisation du traitement des risques et des crises par transfert à l'assurance est rédigé.</p>